

► Informations générales

Cours	
Titre	STAGE CLINIQUE ET SOUTIEN NUTRITIONNEL 1
Crédits	3
Sigle	NUT-2074C
Site StudiUM	Page Studium du cours
Faculté / École / Département	Médecine Nutrition
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	Supervision directe et indirecte
Déroulement du cours	Horaire : Voir calendrier plus loin Dans le milieu de stage : 32 heures/semaine dans le milieu+ 1,75h/semaine pour les outils réflexifs
Charge de travail hebdomadaire	Le stagiaire adopte l'horaire de travail du professionnel-superviseur de stage auquel il est jumelé. Du travail supplémentaire peut être requis en dehors des heures en présentiel.

Coordonnatrices du cours	
Nom et titre	Edith Painchaud, Dt.P. M. Sc. et Annie Cauchon, Dt.P. M. Sc.
Coordonnées	514 343-6111 # 28842 ou edith.painchaud@umontreal.ca 514 343-6111# 1736 ou annie.cauchon.1@umontreal.ca
Disponibilités	Du lundi au vendredi par courriel ou sur rendez-vous

Superviseuses de stage		
Nom, titre et responsabilité	Isabelle Desjardins	Dt.P., M.A., Cert. Gér-Superviseure universitaire de stages
	Raluca Ticala	Dt.P.M.Sc.-Superviseure universitaire de stages
Coordonnées	Isabelle Desjardins	isabelle.desjardins.5@umontreal.ca
	Raluca Ticala	raluca.ticala@umontreal.ca
Disponibilités	Isabelle Desjardins	Du lundi au vendredi par courriel ou sur rendez-vous
	Raluca Ticala	Du lundi au vendredi par courriel ou sur rendez-vous

Description du cours

Description simple Développement des compétences en nutrition clinique : évaluation nutritionnelle, élaboration, implantation et surveillance de plans de traitements nutritionnels sous supervision d'un nutritionniste clinicien, intégration à l'équipe interdisciplinaire.

Description détaillée Le stage permet l'intégration au sein d'une équipe de travail dans un milieu du secteur de la nutrition. Les activités à réalisées varient selon la nature du stage et les compétences à développer. L'encadrement du stage est assuré par le professionnel-superviseur du milieu de stage en collaboration avec le superviseur universitaire de stage.

Diverses approches pédagogiques peuvent être utilisées pour favoriser le développement des compétences ; apprentissage par modélisation (observation du superviseur), mise en pratique supervisée, raisonnement clinique, approche réflexive.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

- Développer les compétences nécessaires à l'intervention clinique.
- Développer des compétences de pratique professionnelle.
- Développer des compétences en communication et collaboration.

Objectifs d'apprentissage

Basées sur les compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique, Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition (CIEPD 2013) <http://www.pdep.ca/de.aspx?id=358>, démontrer l'atteinte des compétences suivantes :

- a. Intervention clinique
 - i. Évaluer les risques et besoins en lien avec la nutrition. (CIEPD 3.01)
 - ii. Élaborer des plans de soins en nutrition (plan de traitement nutritionnel). (CIEPD 3.02)
 - iii. Gérer la mise en œuvre du plan de traitement nutritionnel. (CIEPD 3.03)
 - iv. Évaluer et modifier le plan de soins en nutrition si nécessaire (surveillance). (CIEPD 3.04)
- b. Pratique professionnelle
 - i. Se conformer aux exigences fédérales et provinciales/territoriales pertinentes pour la pratique de la diététique. (CIEPD 1.01)
 - ii. Se conformer aux exigences réglementaires pertinentes pour la pratique de la diététique. (CIEPD 1.02)
 - iii. Pratiquer conformément aux exigences de l'organisation. (CIEPD 1.03) - 2 –
 - iv. Pratiquer dans les limites de son niveau de connaissances et d'aptitudes professionnelles. (CIEPD 1.04)
 - v. Répondre à ses besoins de développement professionnel. (CIEPD 1.05) à
 - vi. Utiliser une approche méthodique pour la prise de décision. (CIEPD 1.06)
 - vii. Maintenir une approche axée sur la clientèle. (CIEPD 1.07)
 - viii. Gérer son temps et sa charge de travail efficacement. (CIEPD 1.08)
 - ix. Utiliser la technologie pour appuyer sa pratique. (CIEPD 1.09)
 - x. S'assurer que la documentation est appropriée et sécurisée. (CIEPD 1.10)
 - xi. Évaluer et améliorer les approches de la pratique de la diététique. (CIEPD 1.11)
 - xii. Contribuer aux efforts de sensibilisation et de promotion liés à la nutrition et à la santé. (CIEPD 1.12)
 - xiii. Participer aux activités de recherche fondée sur la pratique. (CIEPD 1.13)
- c. Communication et collaboration
 - i. Choisir les approches de communication appropriées. (CIEPD 2.01)
 - ii. Utiliser efficacement ses aptitudes de communication écrite. (CIEPD 2.02)
 - iii. Utiliser efficacement ses aptitudes de communication orale. (CIEPD 2.03)
 - iv. Utiliser efficacement ses aptitudes interpersonnelles. (CIEPD 2.04)
 - v. Contribuer à l'apprentissage des autres personnes. (CIEPD 2.05)
 - vi. Contribuer de façon productive au travail d'équipe et aux processus collaboratifs. (CIEPD 2.06)

► Calendrier

Une séance d'orientation aura lieu à l'université mardi 2 avril 2024 de 9h à 15h30 avec les superviseures universitaires de stage et les coordonnatrices de stages.

Le stage est d'une durée de 4 semaines et se déroule à la période suivante :

- **2 avril au 26 avril 2024**
- **Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Vous serez informé à l'avance de ces modifications.**

► Responsabilités des étudiants

Responsabilités	Moyens
Se préparer adéquatement au stage	Révision des notes de cours. Consultation des références additionnelles. Exercices préparatoires, etc
Se conformer en tout temps à la législation et aux exigences réglementaires.	Consultation des références à la section Ressources
Se conformer aux politiques de l'établissement et compléter les documents requis	Voir les documents disponibles sur place.
S'assurer du bon déroulement des activités de stage et du développement des compétences	Rechercher de la rétroaction, planifier des rencontres de suivi, utiliser les outils de communications à disposition, etc
Compléter les outils pédagogiques pertinents	Voir le guide de stage
Faire preuve d'assiduité et de ponctualité	L'assiduité et la ponctualité sont toujours de rigueur et démontrent votre sens des responsabilités. Tout retard du stagiaire doit être motivé et justifié (motif du retard) dans le plus bref délai auprès de la superviseure de stage.

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Évaluation formative et évaluation finale <ul style="list-style-type: none"> • observation directe du stagiaire (intervention auprès d'un patient, communication avec les autres professionnels, cours de groupe, club de lecture...etc) • observation indirecte (questionnement du stagiaire par le superviseur suite à une action posée) • révision des notes au dossier • discussion/rétroaction 	Voir fiche d'évaluation sur Studium	Mi-parcours et Fin du stage	Mi-parcours : N/A La note globale du stage est attribuée selon un mode d'évaluation Succès (S) ou Échec (É).

Consignes et règles pour le stage

Absence au stage

Dès qu'un étudiant s'absente de son stage, il doit en informer dans le plus bref délai son professionnel-superviseur de stage et le superviseur universitaire. Le motif de l'absence sera consigné au dossier du stagiaire.

Pour toute absence de trois jours ou plus, une pièce justificative doit être fournie et est déposée dans le dossier de l'étudiant. Celle-ci doit être dûment datée et signée. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

La coordonnatrice de la formation pratique et la coordonnatrice de stages déterminent si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Elles évaluent la situation pour juger de la poursuite du stage ou de son interruption et des modalités de reprises s'il y a lieu.

Qualité de la langue

La communication orale et écrite est une compétence évaluée en stage. En vertu du Règlement pédagogique des études de 1er cycle, l'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. NB : De façon générale, les interventions auprès de la clientèle sont effectuées en français, cependant le stagiaire doit être en mesure d'adapter son intervention en anglais selon les besoins de la clientèle s'il y a lieu.

Seuil de réussite exigé

La modalité d'évaluation des stages est selon un système Succès (S) ou Échec (E). La note de passage pour un stage est S.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription

Si vous souhaitez modifier votre inscription ou abandonner un ou plusieurs cours, veuillez consulter les informations à ce [lien](#).

Date limite d'abandon

Dans le cas où l'horaire du cours ne suit pas la période habituelle, le délai prescrit est indiqué [à l'horaire du cours](#).

Pour toutes ces situations, vous devez obtenir au préalable l'autorisation de la responsable du programme du 1^{er} cycle.

Évaluation de l'enseignement

L'évaluation du superviseur de stage universitaire se fera en ligne via le site <https://umontreal.omnivox.ca>. En vertu de la politique universitaire, l'évaluation du professionnel-superviseur de stage est complétée par le stagiaire à la fin du stage. L'évaluation du superviseur de stage sera complétée en ligne à la fin du stage avec le formulaire disponible sur la plateforme d'évaluation MedSIS. Dans tous les cas, la confidentialité sera assurée.

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Guide étudiant 1^{er} cycle – Département de nutrition

[Guide étudiant](#)

Guide de stage – Département de nutrition

[Guide de stage](#)

Politique départementale sur l'hygiène, la salubrité, santé et sécurité et tenue vestimentaire.

[Politique départementale HS,SS et tenue vestimentaire](#)

Règlement des études

Consultez le règlement qui encadre les études.

[Règlement des études](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH) et des accommodements aux examens spécifiques à notre faculté. Concernant vos responsabilités, consultez le guide étudiant.

[Règlement handicap](#)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Lors des examens : Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

Le superviseur universitaire de stage en accord avec le coordonnateur de la formation pratique et le département de nutrition de l'Université de Montréal se réservent le mettre fin en tout temps au stage d'un étudiant qui afficherait un comportement inacceptable pour le bien-être de l'utilisateur et à l'encontre des règles d'éthique professionnelle.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Galibois, I. et coll ; Manuel de référence de la terminologie internationale de diététique et de nutrition, Presses de l'Université Laval, 2013.
Règlements professionnels	Pour le Code de déontologie, les règlements de l'ODNQ et autres documents pertinents vous référer aux guides de stages ou notes de cours.

Ressources complémentaires

Documents	Notes de cours : NUT :1001-2001-1036-1053-1056-1057-1973-2055-2056-2057-2058-2059-2060-3973 CSS1900 MCB2956
------------------	--

Sites Internet

Guides

Autres	Notes/documents, sites WEB et articles spécifiques à la spécialité/milieu de stage : selon les indication des superviseurs du milieu de stage.
---------------	--

Bibliothécaire	http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/106-Nutrition
-----------------------	---

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/